

INTERTEXTUALITÉ ET PLAGIAT : DIFFICILE COHABITATION

Abdelkader BENARAB

Psychanalyste et écrivain, Paris, France

aekdzs@gmail.com

Résumé : Pour éviter une situation d'aporie liée à la problématique de l'intertextualité dont le plagiat est l'une des composantes, nous avons tenté de mettre à plat ces deux notions pratiques à la faveur d'une articulation herméneutique, afin d'atténuer les effets d'une polarisation irréductible, introduite par un biais cognitif qui réfracte le traitement asymétrique de la question.

Mots-clés : plagiat, intertextualité, cohabitation.

Abstract : To avoid a situation of aporia related to the problematic of the intertextuality of which plagiarism is one of the components, we tried to put these two practical notions in the flat thanks to a hermeneutic articulation, in order to mitigate the effects of an irreducible polarization, introduced by a cognitive bias that refracts the asymmetrical treatment of the question.

Keywords : plagiarism, Intertextuality, cohabitation



Commençons par quelques orientations de recherche.

- Le plagiat contre le copier-coller
- Plagiat/Intertextualité les deux faces d'une même écriture.
- Dialectique du donner et du recevoir : L'intersubjectivité du texte.
- Le plagiat est une contre-culture
- l'originalité comme illusion.
- Mise à nu des pratiques idéologiques réifiantes.

Les guetteurs du plagiat sont à l'œuvre. Ils traquent inlassablement les auteurs de pratiques rédactionnelles peu scrupuleuses, à l'égard des sources qui les inspirent, ils leur reprochent une démarche de camouflage et un manque d'aveu explicite de leurs emprunts. Ils réprochent précisément chez eux une conscience peu exigeante, dans leur omission volontaire d'apposer l'estampille du maître, en apostille marginale typographiquement visible, afin de distinguer l'auteur de l'emprunteur. Ces astucieux débiteurs, disent les premiers, sont passés maîtres en l'art de dire ce que les autres ont déjà dit mais... sans le dire.

Faisons la part des choses et séparons le bon grain de l'ivraie, afin d'éviter les malentendus et les erreurs grossières. Le plagiat n'est pas du copier-coller ; phénomène récent, celui-ci relève de la fraude. Tout le système éducatif en est gangrené. C'est une véritable usurpation d'une forme de savoir à l'état brut, sans fard, ni le moindre amendement. Ici nous sommes à un niveau plus bas. Là où le plagiat recycle et innove, le copier-coller transborde, fixe et abandonne. Absente est cette part de génie qui caractérise le plagiat et fait régénérer un texte, pour empêcher le temps d'y apposer ses flétrissures. Alors que le copieur sans effort, incapable d'agir sur le texte, se laisse prendre à ses effets captivants qui triomphent rapidement de son inanité. Par faiblesse, mais aussi par souci de réussir, il est à peine motivé par la fièvre d'un machiavélisme aveugle, celui de franchir impunément les mailles trop larges

du filet scolaire, faute d'être remaillé. Habitué à cette activité régulière dans l'irrégularité tolérée, les copieurs ont développé ce syndrome d'absence d'imagination, aggravant leur paresse intellectuelle. On ne peut comparer les deux situations d'un savoir inégal, qui marque les deux frontières du plagiat et du copier-coller.

Le plagiat revient à évoquer l'originalité d'un écrit, d'une production ou d'une création par rapport au texte primitif, duquel la matière finale suppose en avoir été extraite. La plupart des écrits s'interpénètrent dans une extraordinaire fusion intertextuelle, dont la seule originalité est l'expression individuelle. Plus on a du mal à détecter l'indice d'une collaboration étrangère, attester une filiation directe, dans les lambeaux arrachés de textes, plus la deuxième mouture gagne en autonomie. La distance entre les deux variantes devient alors tellement grande qu'elle finit par estomper les dernières traces du texte originel. Un souci quasi paléographique investit l'œuvre, la débarrasse de ses couches patinées pour faire ressurgir, comme sur un palimpseste un nouveau texte. L'auteur s'assujettit à cet effort de construction où les mots prennent le pas sur la pensée, grâce à un jeu subtil de langage formel. Il transforme le plagiat en art de dire, dans toute son exigence esthétique. En effet, s'introduire par effraction dans les arcanes de la pensée d'un auteur, réussir des tours d'alchimie par des détours de mots, composer un attelage bétonné de structures phrastiques arrachées à l'usure du temps, le réactualiser par des traits de plume ondulés où s'inscrit une nouvelle pensée écrite, voilà le sens de la création.

A ce stade la littérature comme objet de connaissance, de découverte et de plaisir devient un carrefour de reconnaissance intertextuelle c'est-à-dire et surtout une reconnaissance intersubjective où la conscience du non moi est ramenée à la conscience subjective. S'ensuit ainsi une migration de mots, d'images et pensées d'un texte à un autre sans frontière dogmatique, dans une formidable permutation interactive où la matière textuelle brise l'unidimensionalité du savoir, pour le promouvoir en une approche herméneutique. Cette démarche permet à chaque texte – et au-delà à tous les textes – d'imprimer sa différence, comme marque *sui generis* de son originalité et de son cachet particulier, pour s'ouvrir à son tour à l'examen enrichissant de l'altérité. Une reconnaissance généalogique transhistorique oscillant entre le texte présent en chantier et son double en pleine déconstruction. Le texte se déploie et s'offre à l'altérité qui le déconstruit pour le recréer et le sauver du parachèvement sémantique et de l'usure formelle qui le guettent. Ainsi déplié, sa capacité d'absorption transforme les éléments extérieurs en une énergie productive qui libère des sens nouveaux et promet un effort formel constamment renouvelé.

L'évolution historique se réalise selon des normes diachroniques souvent soumises à un axe chronologique rigoureux. En revanche, celle des idées et de l'imagination ont pour vocation de s'y soustraire pour s'affranchir des contingences temporelles. Si l'on évoque plaisamment le plagiat par anticipation, c'est que l'analyse comparative démontre que les civilisations les plus distantes géographiquement offrent d'étonnantes communautés de vues et d'esprit. Que dire alors lorsque l'on rencontre des niveaux de similitude frappante dans des formes d'expression artistique ou littéraire, entre des auteurs qui ont vécu des périodes différentes, voire des siècles différents. Argument à la décharge du plagiat certes, mais sans fondement éthique ni scientifique, au-delà des pirouettes inopinées de certains auteurs et des dilettantes d'ironie.

1. Le monopole de la connaissance

Le plagiat est une forme d'intertextualité judiciairisée, au sens où la matrice textuelle est hypostasiée par l'auteur qui s'érige en démiurge jaloux et égoïstement protecteur, ce à quoi le plagiat oppose force et résistance, non seulement en investissant le champ de sa propre création mais en lui déniait toute propriété exclusive. Narcisse amoureux de son texte dédaignant les Nymphes de s'en approcher, afin de ne pas troubler son image qui s'y reflète ; et qu'il contemple tous les jours.

Le texte n'est approché que parce qu'il exerce sur nous et en nous un attrait et une sympathie tels qu'il sollicite notre subjectivité pour le féconder et le mettre à l'abri contre toute tentation de l'oubli dans lequel sombre la plupart des textes. Ses frontières ne sont plus celles d'une confrontation intertextuelle mais intègrent une dialogique transtextuelle pour atteindre à l'universalité où chaque œuvre est immanquablement articulée à l'autre.

« Il ne saurait y avoir d'énoncé isolé. Un énoncé présuppose toujours des énoncés qui l'ont précédé et qui lui succéderont ; il n'est jamais le premier, jamais le dernier. » (Bakhtine, 1981 :114). Si nous prenons le risque de l'isoler c'est par esprit mercantiliste, cédant aux contraintes du marché et aux protections juridiques qui réifient l'œuvre d'esprit en la transformant en pur produit de consommation. Forme marchande suprême qui désublime la littérature et l'art dans leur fonction supérieure et leur idéal, en les réduisant à l'étroitesse d'un cahier de charges dont la seule exigence est leur valeur vénale. A partir de là, il faut nuancer et redéfinir la notion d'originalité qui sous-tend une rupture dans l'imaginaire productif, la formation des connaissances et le champ créatif, afin d'éviter les tensions que peut générer la notion restrictive du mythe de la création. « *Ex nihilo nihil fit* » soutient une certaine philosophie transcendantale, mais ici l'essence créatrice et intelligible n'est autre que l'œuvre collective et qui doit se soumettre à la communauté anonyme. Cela suppose une « délabellisation » des formes du savoir que les penchants narcissiques de l'homme tentent de s'approprier pour les couler dans le moule de son égo triomphant. Et ce n'est pas développer un pyrrhonisme naïf que de dénoncer l'injustice liée à une certaine pensée occidentale, dans sa vision historiographique qui s'emploie encore à écarter l'apport scientifique et philosophique des nations étrangères à l'espace hellénique, pour ne retenir que les sources exclusives du savoir de la Grèce antique et Rome.

2. Sophisme institutionnel

Que plagier c'est apprendre à écrire, pourrai-je dire. Montaigne ne nous aurait pas mieux initiés à ce rite sentencieux : « Que philosopher, c'est apprendre à mourir ». C'est-à-dire à mieux nous faire l'apprentissage d'un comportement stoïque devant les frayeurs de la fin, n'eût été ses inspirations tirées de ses fréquentes visites aux Tusculanes de Cicéron, qui auraient elles-mêmes quelque ascendance platonicienne aux saveurs consolantes. Mais de tout temps, les frontières humaines ont manqué d'étanchéité, et des passerelles naturelles se sont édifiées dans les vastes et incontrôlables territoires de la création et de la littérature. Même si dans *Zadig*, Voltaire lorgne avec intérêt la littérature perse, ou chez Montesquieu on décèle une consanguinité intellectuelle avec les historiens de l'art italien, l'un et l'autre demeurent de grands conteurs. Rabelais est bon imitateur de Sterne. Poquelin l'imposteur, de lui ou de Corneille ces précieuses comédies ? *Les Exercices spirituels* dont on attribue la paternité au fondateur de la Compagnie de Jésus ne nous laissent-ils pas interrogateurs lorsqu'ils sont confrontés à *L'Exercitatorio de la vida spiritual* de Garcia Jimenez de Cisneros ?

Les mêmes variations se déploient dans l'univers de la chanson et des compositions musicales. Au Maghreb, tout le monde fredonne la célèbre *Chehilat layani*, interprétée par Abdelkader Chaou, et avant lui par Guessoum. Mais peu de gens savent que cette chanson fut introduite en Algérie par Abdelhakim Garami en 1959, un an après la magnifique adaptation par le pianiste Nat King Cole. Ce dernier l'adapta du boléro intitulé « Quizas, Quizas » du virtuose cubain Oswaldo Farès. Doutez-vous que « Quizas » ait pu donner le long de cette étendue, le titre arabe que j'ai évoqué plus haut. Luis Mariano, Dalida, Fairouz pour ne citer que les chanteurs connus ont interprété dans différentes versions de langues cette belle mélodie. Ces interprètes ont-ils devoir à la référence originale ? N'ont-ils pas, chacun à son niveau, adaptés ce chef d'œuvre sous les oriflammes de leur particularisme culturel ? On peut s'amuser à établir une liste infinie d'auteurs pour se trouver en présence d'une large mosaïque d'emprunts. Et l'écriture francophone du Maghreb qui s'adosse parfois lourdement sur sa consœur américaine, sans parler de celle, adjacente aux auteurs latino-américains. Ceux des plus connus ont copié d'autres auteurs et eux-mêmes furent copiés par d'autres. Mais ce copieux copiage n'est que tissage narratif, langage métaphorisé et brouillage discursif, pour dire une nouvelle écriture, dont le succès est mesurable à sa réécriture, que les sémioticiens nomment l'efficace de la réécriture. Permettez-moi de rapporter trois citations d'auteurs, et pas des moindres :

"Quand je ne sais pas ce que je pense, j'écris", écrit l'un ;

"Je crois qu'on pense à partir de ce qu'on écrit", dit l'autre ;

"Quand je n'écris pas, ma pensée n'a pas de forme", soutient, celui-ci.

Déterminons la part d'originalité dans cette intrigue sémantique et déroulons le complexe écheveau qui la compose, et tels des limiers, retrouvons le tricheur parmi Noteboom, Aragon et Bourdieu ?

Ainsi le plagiat serait-il le pôle d'un chantier personnalisant, dans la limite des apports intra et extratextuels, définis par la contigüité extrême d'un texte à l'autre, empruntant des voies vicinales, toujours pour garder cette proximité nécessaire. Cette image de l'altérité convoitée (l'œuvre source), et son passage à une littérarité personnelle qui est l'identité littéraire, se réalise par transition, en fondu enchaîné, comme dans l'art de l'image, dont elle transgresse progressivement les contours visibles de la première œuvre, en les rendant invisibles dans la seconde. Cette magnifique adaptation de l'Autre au Même et de ce Même à un Autre demeure le gage d'une durabilité dans l'édifice ontologique, toujours en devenir. Et c'est mal qui y pense de prétendre à une quelconque propriété. Car la propriété littéraire ou artistique est un fantasme, une fausse appropriation. **Le plagiat est un contre-pouvoir.** Un rempart à l'exploit viager et abusif du créancier en titre, qu'est l'auteur prétendument original, dans son empire aux dimensions monopolistiques. Toute prétention à la propriété littéraire est une illusion perdue, une idée fantasque de l'art. Toute création n'est que continuation et redite, pensée savante et renouvelée. Mais toujours à cette distance transmuée et conditionnelle, des sentiers battus, et des brisées des lignées altièrres et jalouses, face à l'autre œuvre vassale et jamais émancipée.

Plût au plagiat que la science fût ainsi, car qu'en serait la connaissance, le livre, une pensée, si ce n'est un étalon de valeur ou un seing privé, consultable si seulement l'auteur vous accorde son exeat. Fouillez minutieusement un texte, aussi prestigieux que peut l'être son auteur, cherchez-y des éléments plagiés relève d'une lapalissade truculente. S'amuser à en extraire l'apport extérieur, qu'il ne vous reste plus que le frontispice du titre et une table des matières squelettique. Mais le système⁽¹⁾ s'attarde sur l'apothéose d'un purisme abscons, sur

fond de décorum académique, faisant grief au petit monde, de peur d'en ébranler le plus grand. S'il y a une communauté de vue et même de style, entre Calixthe Beyala et l'artiste romancier Howard Buten, ce n'est pas que cette dernière soit une faussaire, mais connaissant l'œuvre du parrain, elle l'a dépassée, et de ses emprunts, elle a fait surgir les embruns d'une fraîche peinture d'une saga camerounaise, dans ce creuset de Belleville haut en couleur. *Le Rivage des Syrtes* traite du désert de l'âme, de l'attente insoutenable et de la solitude. Le Fort Bastiani, dans *Le Désert des Tartares*, n'est il pas la figuration absurde de ces mêmes vides existentiels, où le temps, comme du sable fin entre les doigts des personnages, fuit dans un immobilisme inhibant ? Reproche-t-on à Gracq d'avoir plagié Buzzati, dont le roman a précédé le premier d'une dizaine d'années ? Pourtant chacun avait sa façon de dire les grands moments de la vie avec ses indéchiffrables énigmes.

Si encore les attitudes se déchaînent quelquefois du côté des grands auteurs plagiés, elles sont dues au repli (in)compréhensible de leur sensibilité kléptophobe, eux dont les écrits pavoisent et s'illuminent de butinages insoupçonnés. Saint Augustin, qui connaît Cicéron, rapporte qu'un jour un pirate parla à Alexandre le Grand dans le même sens et avec encore plus d'énergie. Alexandre lui demandait quel droit il avait d'infester les mers. Le même que toi, lui répondit-il avec une fière liberté, d'infester l'univers ; mais parce que je le fais avec un petit bâtiment, on m'appelle brigand, et parce que tu le fais avec une grande flotte, on te donne le nom de conquérant (Rollin, 1826 :362).

3. Ne plagie t-il pas qui veut ?

Le terrain du préjudice, appliqué à certains universitaires justiciables, n'affecte pas les grands auteurs qui prennent sans donner. Et si vous vous frottez un peu trop à ces demi-dieux, ils risquent de vous précipiter, comme les Dieux mythologiques, dans les profondeurs du Tartare avec la même peine du rocher que Sisyphe. L'archéologie des rencontres textuelles à tendance philosophique et anthropologique dévoilent à l'étude, un marquage d'emprunt et de similitude moins prégnant peut-être que dans la narration littéraire, où l'art de dire et d'écrire demeure une « finalité ». Certes les textes d'interprétation et d'analyse dans les sciences sociales, donnent le primat aux « idées pures » et aux concepts beaucoup plus qu'aux procédés littéraires et les marques individuelles, par conséquent ils offrent meilleur accès au « chapardage conceptuel » que les intentions esthétiques et les choix stylistiques dans l'espace du texte romanesque. Autrement dit, il est plus aisé d'emprunter (ou de prendre à son compte) une idée ou un concept à un philosophe ou à un mathématicien et de le nuancer par les effets de la langue, que de s'essayer sur un texte littéraire, si on ne possède pas le génie de le retravailler et le réécrire.

D'ailleurs pouvons-nous interroger certains textes non littéraires, ils nous diront ce que plagier veut dire, dans la distance entre Sartre, Foucault, Lacan et Heidegger par exemple. Si l'on s'attarde plus longtemps sur leurs enchevêtrements textuels et leur mutualité, on risque d'estomper les derniers rayons de gloire qui les illuminent. La pensée du XX^e siècle a été sans doute dominée par l'ombre « illuminée » de Heidegger avec ses méditations sur l'Être. Sa pensée est d'une profondeur rarement égalée. C'est la « *méditation la plus altière* » (Lacan), « *la plus influente de ce siècle* » (Levinas), pensée qui a orienté Althusser, « *Rien (...) n'aurait été possible sans l'ouverture des questions heideggériennes* » (Derrida). Bourdieu, malgré son adversité personnelle à l'égard du philosophe voit en lui « *une forme sublimée* ». *L'Être et le Néant*, en dépit de ses distorsions, n'aurait pas vu le jour sans son influence « *providentielle* ».

» (Sartre). Le philosophe d'outre-Rhin était sujet « *Des adorations les plus exclusives* » (Chatelet). Si la philosophie heideggérienne est clairement restituée dans les textes de ces philosophes où elle figure comme orientation fondamentale, sa réalité manuscrite et son expression graphique sont moins retenues, ni même l'allusion onomastique n'y prend relief. Sans défaillance notable, Foucault n'a jamais mentionné le nom de Heidegger. Ce n'est que vers la fin de sa vie, qu'il avouera sa dette envers son maître (Zoungana, 1998 : 56): « *Tout mon devenir philosophique a été déterminé par ma lecture de Heidegger* ». Faut-il pour autant accuser la *french théorie* de plagiat ? La question n'a pas de sens. Chacun de ces auteurs a rajouté une empreinte à l'empreinte existante. Il faut plutôt ramener la question vers une problématisation nouvelle et radicale : le savoir humain nécessite une conscience modulable, reformulable et interchangeable, dans l'option d'une herméneutique mettant à découvert les présupposés individuels à tendance monopolistiques, pourvoyeurs de prestige et de célébrité. Ce n'est qu'à ce prix qu'on peut parler de savoir universel.

Pour mieux saisir les enjeux de cette fable littéraire du plagiat et ses développements, une réorientation montre sa capacité à couvrir tous les champs de la connaissance humaine dans l'espace et le temps. On peut l'appréhender comme étant une identité intérieure, une essence ouverte. Une identité de l'identité non close. Un édifice commun avec un matériau composite. Sans prétention à l'exclusivité ni au monopole. Le chef d'œuvre est anonyme. L'anonyme rejoint l'universel humain sans transcendance ni éternisation. L'œuvre particulière est par son degré de réception des autres et d'ouverture sur les autres. C'est ce volume de socialisation : « *comme langage antérieur et contemporain qui vient au texte non selon la voie d'une filiation repérable, d'une imitation volontaire, mais selon une dissémination, image qui assure au texte le statut non d'une reproduction mais d'une reproductivité* » (Barthes, 1998).

Défini comme tel, le plagiat fonde un modèle cognitif rhizomique en opposition à la hiérarchie coercitive installée par le pouvoir éditorial et le conservatisme universitaire. En agissant ainsi il participe à l'éclatement de la bulle d'acier et du repli nombriliste qui promeuvent et protègent un type de savoir et une élite « pseudo pensante ». La métaphore du rhizome (Deleuze/Guattari, *Mille Plateaux*) clarifie ces logiques d'autorité. L'œuvre telle qu'elle se définit aujourd'hui se caractérise par une sédentarité au nom d'une idéologie autoritaire et d'un régime d'obéissance. Elle est objet de connaissance qui délimite son espace et obéit à la circonstance, au gré des contingences de pouvoirs au lieu de se construire autour d'une mouvance offerte à la stratification et à la nomadologie.

Jamais l'histoire n'a compris le nomadisme, jamais le livre n'a compris le dehors. Au cours d'une longue histoire, l'Etat a été le modèle du livre et de la pensée : le logos, le philosophe-roi, la transcendance de l'Idée, l'intériorité du concept, la république des esprits, le tribunal de la raison, les fonctionnaires de la pensée, l'homme législateur et sujet. Prétention de l'Etat à être l'image intériorisée d'un ordre du monde, et à enraciner l'homme. (Deleuze et Guettari, 1985 : 77).

Culture non dominante mais contre culture, le pouvoir du plagiat opère un désencrage au sein de la *respublica litteraria* où la corporéité savante doit postuler la collaboration et l'échange avec le Tout-Monde (Glissant). Transfert du particulier au collectif, transcendance de l'un au multiple, jeu haïssable d'un moi égocentrique vers la paternité plurielle et réciproque. Le plagiat est encore aujourd'hui pré-texte à l'expression continentale, à l'insularisation, l'absence du monde, la relégation, l'altérité cachée, le discours monolithique et impérial. Expression du contrôle et de l'exercice répressif. Le plagiat délégitime le système, fait appel

de sa sentence pour la défense de la marge hérétique et non fusionnelle dans le gabarit de la convenance. Je ne sais qui a dit : d'où nous vient ce droit de dire « ceci est à moi » ? Suffit-il de ficher un piquet dans le sol pour dire « c'est mon territoire, ma propriété » ? Prenons un exemple dans notre vie ordinaire. Quand nous préparons une boisson à base d'une variété de fruits, nous apprécions son goût général, l'arôme délicieux du consommé, mais nous ne pensons pas énumérer nominativement les fruits qui composent la saveur du cocktail. De même une « invention » ou une « création » est-elle vraiment un acte individuel ? La pensée marxiste aurait vu le jour sans la philosophie de l'esprit de Hegel ? Et pouvons nous à l'infini généraliser cet argumentaire. Néanmoins le particulier ne prend valeur que par le contexte, qui dans l'activité, de sa pensée et de son expérimentation évite, autant que faire se peut, d'opérer des ruptures de lignage. Sa part de participation au monde n'est plus alors qu'orientation loin des éclats médiatiques et de l'auto valorisation. « Le particulier est ouvert et c'est sa relation à l'universel qui le réalise. L'universel est un lieu vide, sans contenu, sinon ca serait une différence de plus, une particularité » (Benmakhlouf, 2011 :200)

Et pour faire écho au philosophe marocain sur l'identité, nous exemplifions la notion du savoir à l'image de l'identité qui ne se laisse pas mourir par les décrets de l'unicité et de l'atavisme. « Le comparatisme est plus qu'un remède ou une thérapie, il est l'aventure même de l'homme qui n'entend pas se laisser déposséder de son être composite ». (Ibid.) La confrontation des textes et leur comparaison dévoilent leur richesse mais détruisent l'illusion de l'originalité pure, inédite qui trouve son expression dans le fantasme de la puissance créatrice/dominatrice, introduite par les conceptions d'un anthropothéisme archaïque où l'homme cherche désespérément à égaler Dieu. Il n'y a ni début ni fin, si l'on excepte les grands corpus sacrés. Le savoir est pris dans une tautologie non close et cumulative. C'est un perpétuel retournement réflexif de la persévérance humaine. Je ne suggère l'énoncé un peu trop commun du « Tout a été dit » que pour aller dans le sens de Michel Schneider qui soutient : « L'impression du déjà dit, comme celle du déjà vu, reconstruit un passé à l'image du présent, en une sorte d'hallucination inverse. Le nouveau déforme l'ancien en lui donnant la forme intelligible qu'il prend à chaque temps de sa répétition » (Schneider, 2011 : 45).

Conclusion

La question du plagiat et de l'intertextualité qui l'intègre, doit être appréhendée au-delà des disputes scolaires. Le chantier littéraire par sa dimension signifiante est intégré à une logique herméneutique de l'échange sur fond de socialité. Sans que les présupposés individuels dans leur variable créative ne soient évacués. Ils forment même le réquisit primordial sans lesquels l'universalité reste inatteignable. Sans cette tache individuelle primitive la socialité n'a plus lieu d'être. La création dans la littérature, les arts et la science est une phénoménologie de la conscience subjective qui, par l'effort individuel productif interpelle la conscience collective qui l'englobe.

Notes

(1)Notamment quelques universitaires parisiens et dans une moindre mesure au Canada et en Belgique. Participant nous-mêmes au débat sur le plagiat dont la position du problème nous semble peu fondée, nous trouvons que certains collègues poursuivent un projet chimérique. Certaines allures justicières pourraient mal cacher la recherche de quelque rente de reconnaissance.

(2) Ces quelques réflexions s'inspirent de l'excellent ouvrage de.

Sources bibliographies

BARTHES B. 1998. Théorie de la littérature. Encyclopédia Univ.

BENMAKHLOUF A. 2011. *L'identité, une fable philosophique*. Philosophies. PUF. Paris.

DELEUZE G. et GUETTARI F. 1980. Mille plateaux. Minuit. Paris.

ROLLIN Ch. 2017. *Œuvres complètes*. Hachette. Paris.

SCHNEIDER M. 2011. *Voleurs de mots: Essai sur le plagiat, la psychanalyse et la pensée*. Gallimard, Paris.

TODOROV T. 1981. Mikhail Bakhtine Principe dialogique. *Suivi de Écrit du cercle de Bakhtine* Seuil. Paris.

ZOUNGRANA J. 1998. *Michel Foucault, un parcours croisé : Lévi-Strauss, Heidegger*. L'Harmattan. Paris